

Ordre du Jour  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**18 DÉCEMBRE 2017**

*Adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2017*

**1. MOYENS GENERAUX**

- 1.1 Approbation du périmètre et des statuts du Syndicat mixte du SCOT
- 1.2 Actions entreprises suite aux recommandations et observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)
- 1.3 Décision modificative n° 1 de l'exercice 2017 – Budget général de Montélimar-Agglomération
- 1.4 Pertes sur créances irrécouvrables - Admission en non valeur – Budget général de Montélimar-Agglomération
- 1.5 Modification de l'attribution de compensation suite au transfert des compétences promotion du tourisme et plan local d'urbanisme
- 1.6 Exonération du versement transport pour l'association ADAPEI
- 1.7 Exercice 2018 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif - Budget général de Montélimar-Agglomération
- 1.8 Exercice 2018 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif - Budget annexe des transports urbains de Montélimar-Agglomération
- 1.9 Exercice 2018 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif - Budget annexe de l'assainissement de Montélimar-Agglomération
- 1.10 Avances sur subventions 2018
- 1.11 Convention de prestation de service pour la mise en œuvre du programme Leader 2014-2020
- 1.12 Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- 1.13 Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle – Désignation des délégués de Montélimar-Agglomération

**2. ECONOMIE**

- 2.1 Approbation des conditions financières et patrimoniales du transfert à Montélimar-Agglomération des biens nécessaires à l'exercice de la compétence "Zones d'activité économique"
- 2.2 Présentation des CRAC des opérations confiées à la SPL Montélimar-Agglo Développement et du rapport annuel des actionnaires
- 2.3 Présentation du CRAC de l'opération ZAC du Plateau confiée à SODEC
- 2.4 Convention avec les syndicats d'énergie et les EPCI du SCOT pour la valorisation des CEE obtenus dans le cadre du label TEPOS
- 2.5 Avenant à la convention de financement pour le projet de territoire à énergie positive pour la croissance verte

**3. FAMILLE**

- 3.1 Adoption du Projet Éducatif Territorial

**4. CULTURE**

- 4.1 Validation d'un avenant à la convention pour l'accueil des enfants de l'IME Château Milan au Conservatoire intercommunal Musique & Théâtre

## **5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- 5.1 Approbation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de La Laupie
- 5.2 Approbation de la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Charols
- 5.3 Prolongation du Programme Local de l'Habitat
- 5.4 Soutien à la production de logements locatifs publics sociaux 2018/2019
- 5.5 Nouveau programme national de renouvellement urbain - Protocole de préfiguration NPNRU/PPA
- 5.6 Rapport d'activité 2016 du délégataire du transport urbain

## **6. ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Enquête publique préalable à la délimitation des zones d'assainissement sur la commune de La Bâtie Rolland
- 6.2 Recherche des micro-polluants dans les eaux brutes, les eaux traitées et les boues de la STEP de Montélimar - Demande d'aide financière à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- 6.3 Raccordement au réseau électrique de la STEP de Savasse village
- 6.4 Signature, engagement et participation au futur contrat de rivière Roubion-Jabron-Riaille
- 6.5 Contrat pour l'action et la performance des collectivités (CAP) pour la période d'agrément 2018-2022
- 6.6 Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Auvergne-Rhône-Alpes - Désignation des délégués de Montélimar-Agglomération
- 6.7 Rapport 2017 sur la situation de Montélimar-Agglomération en matière de développement durable

*Compte rendu des décisions du Président par délégation du Conseil Communautaire*